

Mot du maire



COVID-19: BAISSE MARQUÉE DU NOMBRE DE NOUVEAUX CAS À BOUCHERVILLE, PROLONGATION DES DÉLAIS POUR LES PAIEMENTS DU COMPTE DE TAXES 2021 ET CLINIQUE DE VACCINATION

Depuis quelques semaines déjà, on percevait des tendances encourageantes au sujet de la pandémie à Boucherville, tout comme d'ailleurs un peu partout au Québec. Ainsi, les données transmises par la Direction de santé publique de la Montérégie au sujet de Boucherville indiquaient que le nombre de cas actifs pour notre municipalité était passé de 93 à 43 au cours de la période du 5 janvier au 7 février dernier. Par ailleurs, le nombre de nouveaux cas dans l'agglomération de Longueuil était passé de 851 pour la période du 4 au 10 janvier à 442 pour la période du 28 janvier au 3 février dernier. Comme je l'indiquais dans ma chronique de la semaine passée, ces tendances encourageantes témoignent d'un respect rigoureux des consignes sanitaires provinciales par une très forte majorité de la population.

La bonne nouvelle est que ces tendances à la baisse se poursuivent, si l'on considère les plus récentes données transmises par la Direction de santé publique de la Montérégie. Ainsi, il y avait 13 cas actifs à Boucherville en date du 14 février, soit 80 cas actifs de moins qu'en date du 5 janvier dernier, journée au cours de laquelle un sommet avait été atteint. Pour ce qui est du nombre de nouveau cas dans l'agglomération de Longueuil, il était de 403 pour la période du 4 février au 10 février, soit 448 de moins qu'au début janvier pour cette région.

Enfin, pour la première fois depuis le début de la deuxième vague de la pandémie, les listes ministérielles des établissements aux prises avec des éclosions de cas de COVID-19 en Montérégie ne mentionnaient aucune résidence pour aînés de Boucherville ni aucun CHSLD de notre municipalité. Bien que la prudence demeure de mise, on peut toutefois raisonnablement espérer que cette deuxième vague est en voie de s'estomper à Boucherville.

Par ailleurs, veuillez noter que lors de la séance régulière du 15 février dernier, les membres du conseil municipal ont unanimement adopté une résolution qui a pour objet de n'imposer aucune pénalité ni aucun intérêt pour les contribuables qui s'acquittent du paiement de leur premier versement entre le 10 février et le 10 avril, de leur deuxième versement entre le 10 mai et le 10 juillet et de leur troisième versement entre le 10 août et le 10 octobre. Cette mesure s'applique à tous les contribuables de la municipalité, qu'ils soient du secteur résidentiel, commercial ou industriel.

Enfin, tel que je l'indiquais dans ma chronique de la semaine dernière, je vous rappelle que le Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est établira une clinique de vaccination au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois à compter du 1^{er} mars jusqu'au 23 juin prochain. Sous réserve de la disponibilité des vaccins au Canada, cette clinique permettra de vacciner de 2000 à 2500 personnes par période de 14 heures si tout se déroule comme prévu. Les modalités plus précises de cette opération de vaccination à Boucherville vous seront communiquées par le CISSS de la Montérégie-Est dans les meilleurs délais une fois qu'elles seront établies.

En terminant, je vous invite à consulter chaque lundi dès 16h la capsule *Info COVID-19* de la Ville de Boucherville. Vous pouvez y accéder avec le lien suivant : boucherville.ca/coronavirus. Cette capsule vous permettra d'en apprendre plus sur les récents développements de la pandémie et ses conséquences à Boucherville.

Bonne semaine et demeurez prudents.

